

ISTE DES FOURNITURES : MS 2022/2023

Pour les nouveaux élèves qui arrivent à Notre Dame

Le matériel de classe de l'an dernier en bon état peut être réutilisé et sera renouvelé si nécessaire.

Tout le matériel doit être étiqueté au nom et prénom de l'enfant. Le matériel « fantaisie » est inutile.

Pour la classe :

- 1 sac à dos (pouvant contenir le cahier de liaison 17x22, le doudou, le goûter du soir...)
- 2 pochettes de 12 feutres, pointes larges
- 1 pochette de Velléda
- 1 ramette de papier blanc **80 g**
- 1 grand cahier, sans spirale, 96 pages, **24x32** avec 1 protège-cahier transparent incolore **24x32**, étiqueté au nom de votre enfant pour le cahier de la Parole de Dieu
- 1 pochette de papier CANSON **24x32** couleurs vives ou mi-teintes vives
- 1 pochette de papier CANSON **24x32** blanc
- 1 lutin 200 vues avec couverture transparente incolore pour glisser un document dedans (porte-vues)
- 1 petit cahier de travaux pratiques et 1 protège cahier jaune (marqué au nom de l'enfant) 120 pages
- 1 photo d'identité dans une enveloppe avec date de naissance et nom au dos
- 1 paquet de lingettes
- 1 rouleau de papier absorbant
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 8 bâtons de colle
- 1 sac en tissu (tote bag marqué au nom de votre enfant) pouvant contenir un grand cahier 24x32

Pour les enfants qui viennent à l'école l'après-midi (sieste) :

- 1 petit oreiller et 1 taie d'oreiller si votre enfant dort avec
- 1 drap housse (60x120) (pas de housse de couette)
- 1 petite couverture ou 1 petite couette (60x120)

Tout le linge de lit doit être **marqué au nom de l'enfant.**

Un vendredi sur deux, nous vous remettons un sac avec la taie d'oreiller et le drap housse que vous aurez à laver et à rapporter le lundi matin. Quant à la couverture et l'oreiller, nous vous les remettons avant chaque période de vacances. Elle sera également à laver et à rapporter.



Etablissement Catholique
d'Enseignement sous contrat
d'association avec l'Etat



RÉSEAU ÉDUCATIF
COMPAGNIE DE MARIE NOTRE-DAME

Pour les enfants qui restent à la garderie :

1 petit sac à goûter **marqué au nom de l'enfant**

Afin d'éviter toute confusion, nous vous demandons de marquer, toute l'année, tous les vêtements de votre enfant.

Apporter, si possible, un album (**une histoire** ou **un documentaire** niveau MS) marqué au nom de votre enfant. Cet album sera placé dans la bibliothèque de la classe et y restera, avec votre accord, une période au moins. Merci d'éviter les albums ayant pour héros des personnages de dessins animés.

Les lundi 29 et mardi 30 août 2022 : de 11h à 13h et de 16h à 18h

Vous pouvez apporter toutes ces fournitures dans un grand sac plastique solide marqué au nom de votre enfant et de sa classe **MS**.

Le lundi 29 août 2022 : à 16h

Visite de l'école pour les nouvelles familles qui ne connaissent pas encore l'école.

Le jeudi 1^{er} septembre 2022 :

Apporter le sac avec à l'intérieur le sac à goûter et éventuellement un petit doudou marqué

En MS, on n'apporte plus sa tétine en classe.

Les jouets de la maison sont interdits toute l'année.

Cela évite les disputes inutiles. Les jeux appartiennent à l'école pas à un enfant. C'est ainsi qu'on apprend à partager.